



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

**para
triathlon**
Un sport accessible à tous !

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU PARATRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !





Plan de développement du paratriathlon



- **Axe n°1 : Coordonner et animer le réseau des référents régionaux.**
- **Axe n°2 : Développer et structurer les offres de pratique compétitive et de loisir.**
- **Axe n°3 : Développer notre politique de classification.**
- **Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.**

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Plan de développement du paratriathlon



AAxe n°1 : coordonner et animer le réseau des référents régionaux.

AAction n°1 : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.

AAction n°2 : Former les référents des ligues régionales

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°1 : coordonner et animer le réseau des référents régionaux



Action n°1 : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.

Description de l'action

Identifier les référents Paratriathlon dans les Ligues Régionales et les intégrer au réseau de référents. Faire connaître ces référents auprès des athlètes, des organisateurs, des clubs et de l'ensemble des acteurs du paratriathlon.

Objectifs

Faire appliquer et promouvoir le Plan de développement du Paratriathlon à chaque échelon (national, régional et local). Rendre les référents autonomes face aux problématiques du handicap sur leurs territoires.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre de référents dans les Ligues Régionales.
Suivi de l'indicateur : bilan semestriel.

Rôle des acteurs

La DTN pilote l'action . Elle recense, développe, anime et entretient le réseau national et régional.
Les référents des ligues animent le réseau local.

Evaluation de l'action

Bilan annuel (nombre de référents, nombre de réunions).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°1 : coordonner et animer le réseau des référents régionaux



AAction n°2 : Former les référents des ligues régionales

Description de l'action

Organiser, avec l'appui de la FFH, une formation d'une journée à l'intention des référents paratriathlon à l'occasion des Rencontres du Paratriathlon 2014.

Objectifs

Apporter une formation initiale aux référents afin qu'ils puissent apporter leur expertise de manière autonome sur leur territoire.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre de personnes formées

Suivi de l'indicateur :

Rôle des acteurs

La commission organise et coordonne les interventions.

Les formateurs de la FFH apportent leur compétences et connaissances du milieu handisport.

Evaluation de l'action

Autonomie des référents de ligue.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Plan de développement du paratriathlon



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique.

Action n°3 : Encourager la mise en place d'actions de promotion du paratriathlon au sein des ligues régionales.

Action n°4 : Elaborer et promouvoir un label « manifestation accessible ».

Action n°5 : Identifier et référencer les clubs en capacité d'accueillir des paratriathlètes.

Action n°6 : Assurer un soutien dans le cadre de l'organisation du Championnat de France de Paratriathlon

Action n°7 : Développer des modules de formation liés à la pratique du paratriathlon au sein des formations fédérales.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique



Action n°3 : Encourager la mise en place d'actions de promotion du paratriathlon au sein des ligues régionales.

Description de l'action

Inciter les référents régionaux à développer des actions de promotion au sein de leurs ligues (journées découvertes, stages, compétitions, manifestations loisirs...).

Objectifs

Toucher un public plus large et à terme développer le nombre de licenciés paratriathlètes.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre d'actions de promotion mises en place au sein des ligues.

Suivi de l'indicateur : bilan annuel.

Rôle des acteurs

Les référents régionaux pilotent l'action au niveau des Ligues.

Evaluation de l'action

Augmentation du nombre de licenciés.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique



Action n°4 : Elaborer et promouvoir un label « manifestation accessible ».

Description de l'action

Elaborer et diffuser le cahier des charges du label "manifestation accessible".
Répertorier, au niveau national, l'ensemble des épreuves labellisées et diffuser le calendrier.

Objectifs

Développer la qualité de l'accueil des paratriathlètes.
Elargir l'offre de pratique spécifique.

Suivi de l'indicateur

Indicateurs : rédaction du cahier des charges et du calendrier

Suivi de l'indicateur : évolution des documents.

Rôle des acteurs

La commission élabore le cahier des charges du label et le mode de suivi.
Les référents régionaux valident l'attribution du label et communiquent le calendrier régional des épreuves labellisées à la Commission.

Evaluation de l'action

Nombre d'épreuves labellisées.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique



Action n°5 : Identifier et référencer les clubs en capacité d'accueillir des paratriathlètes.

Description de l'action

Elaborer un document support permettant d'identifier au sein de chaque ligue, les clubs accueillant, souhaitant accueillir, et en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap.

Objectifs

Identifier nos structures d'accueil sur le territoire.
Etre en capacité d'orienter les personnes désirant se licencier.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : liste des structures accueillantes et référencement dans handiguide (PRNSH).

Suivi de l'indicateur : évolution de ces données.

Rôle des acteurs

La commission élabore le document support.
Les référents régionaux identifient les structures accueillantes dans leurs ligues et communiquent la liste à la Commission. Ils incitent les clubs à se référencer dans Handiguide.

Evaluation de l'action

Bilan annuel du nombre de structures accueillantes.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique



Action n°6 : Assurer un soutien dans le cadre de l'organisation du Championnat de France.

Description de l'action

Assurer un soutien technique et financier aux organisateurs.

Objectifs

S'assurer d'organisations de qualité et contribuer au rayonnement de la France au niveau international.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : respect des cahiers des charges.

Suivi de l'indicateur : contacts réguliers et visites de sites.

Rôle des acteurs

La DTN et la Commission apportent un soutien aux organisateurs.

Evaluation de l'action

Bilan effectué à l'issue de l'épreuve (Débriefing avec les organisateurs).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°2 : développer et structurer l'offre de pratique



Action n°7 : Développer des modules de formation liés à la pratique du paratriathlon au sein des formations fédérales.

Description de l'action

Proposer aux responsables des différentes formations fédérales (CTN, CTL) des contenus adaptés.
Assurer un accompagnement des formateurs (CTN, CTL et référents des ligues).

Objectifs

Faire connaître les spécificités de la discipline (histoire, réglementation, niveau de développement, perspectives).
Contribuer à améliorer l'accueil et l'encadrement des paratriathlètes au sein des clubs.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre de formations ayant intégré un module spécifique Paratriathlon.

Suivi de l'indicateur : retours du secteur Emploi / Formation et des CTL.

Rôle des acteurs

La DTN pilote l'action, assure la formation pour les niveaux BF4 et DE, et forme les intervenants au niveau BF5.

Les référents régionaux et/ou les CTL organisent le module complémentaire au BF5.

Evaluation de l'action

Bilan annuel : nombre de personnes formées.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Plan de développement du paratriathlon



Axe n°3 : Développer notre politique de classification.

Action n°8 : Proposer une classification simplifiée aux organisateurs accueillant des paratriathlètes (hors épreuves sélectives)

Action n°9 : S'assurer de la formation à la classification internationale de "medical classifier" et "technical classifier"

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n° 3 : Développer notre politique de classification



Action n° 8 : Proposer une classification simplifiée aux organisateurs accueillant des paratriathlètes (hors épreuves sélectives).

Description de l'action

Rédiger un système de classification simplifiée à destination des organisateurs (hors épreuves sélectives : championnat de France et ITU event).

Objectifs

Permettre à tous les organisateurs de pouvoir faire une classification "a minima" sans avoir une connaissance fine du paratriathlon.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : Production du document de classification.

Suivi de l'indicateur : nombre d'épreuves ayant utilisé la classification.

Rôle des acteurs

La DTN propose un système de classification.
La Commission et les référents diffusent le système de classification aux organisateurs.

Evaluation de l'action

Pertinence du document et retours de la part des organisateurs.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n° 3 : Développer notre politique de classification



Action n° 9 : S'assurer de la formation à la classification internationale de "medical classifier" et "technical classifier"

Description de l'action

Mettre en place les moyens pour la formation du personnel médical (médecins et kinés) et technique (CTN) à la nouvelle classification internationale.
Déterminer, en lien avec la commission médicale, les médecins

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre de personnes formées
Suivi de l'indicateur : évolution du nombre de personnes formées

Objectifs

Former à minima 1 membre de l'équipe médicale (médecins et/ou kinés) et un technicien à la nouvelle classification internationale.
Optimiser la stratégie de classification pour le projet de performance et être autonomes pour classer les paratriathlètes français.

Rôle des acteurs

La DTN et la Commission pilotent l'action.

Evaluation de l'action

Bilan annuel.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Plan de développement du paratriathlon



Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.

Action n°10 : S'appuyer sur le réseau de la FFH pour partager et diffuser notre communication.

Action n°11 : Faire connaître le paratriathlon par la diffusion de supports promotionnels

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée



Action n°10 : S'appuyer sur le réseau de la FFH pour partager et diffuser notre communication

Description de l'action

Transmettre les informations relatives au paratriathlon au secteur communication de la FFTRI. S'assurer de sa diffusion vers la FFH (identifier un contact Communication à la FFH).

Objectifs

Utiliser le réseau FFH pour faire connaître nos actions et nos offres au plus grand nombre.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : process mis en place.

Suivi de l'indicateur : évolution du process.

Rôle des acteurs

La DTN et la Commission filtrent et transmettent les informations au secteur communication de la FFTRI.

Le secteur communication s'assure du relais auprès de la FFH.

Evaluation de l'action

Bilan annuel.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée



Action n°11 : Faire connaître le paratriathlon par la diffusion de supports promotionnels

Description de l'action

Créer et diffuser des supports promotionnels ciblés.
Améliorer la diffusion des supports existants.

Objectifs

Faire connaître nos actions et nos offres au plus grand nombre.
Capter de nouveaux publics et augmenter le nombre de licenciés paratriathlon.

Suivi de l'indicateur

Indicateur : supports réalisés.

Suivi de l'indicateur :
évolution des différents supports.

Rôle des acteurs

La Commission et la DTN associent le secteur Communication à la réalisation de l'action.

Evaluation de l'action

Bilan annuel

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !